

Les artistes burundais fêtent la mise en place d'une législation contre le piratage

@rib News, 15/10/2011 â€“ Source XinhuaLe ministre burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Jean-Jacques Nyenimigabo, a re su samedi soir   Bujumbura les hommages du Forum National des Artistes pour l'Action et le D veloppement (FNAAD), pour avoir bien pilot  depuis 2005 un processus ayant abouti en septembre dernier   la signature d'un d cret pr sidentiel portant cr ation de l'Office burundais des Droits d'Auteur et Droits voisins (OBDA). Depuis plusieurs ann es, les artistes burundais ont souffert de l'exploitation abusive de leurs oeuvres et ce au profit des usagers qui ne visaient que leurs int r ts, a d clar  le ministre, en d plorant que cette situation a pr valu pendant longtemps et affect  la cr ativit  litt raire et artistique chez les jeunes.

Des actes de piratage pullulaient en pleine ville et au grand d sarroi des acteurs culturels bien intentionn s, a pr cis  le ministre, en soulignant que la sortie du d cret portant cr ation de l'OBDA constitue une bouff e d'oxyg ne aux artistes burundais. Toutefois, a-t-il reconnu, le chemin   parcourir reste immense car il va falloir un travail en synergie entre partenaires (artistes, cr ateurs, usagers, policiers, magistrats, etc.) pour pouvoir aboutir aux r sultats escompt s. M. Nyenimigabo a remerci  le FNAAD pour la mobilisation des artistes   cette "grande cause". Il a appel  ses proches collaborateurs   entreprendre des d marches destin es   la mise en oeuvre de cette nouvelle l gislation dans tous ses aspects (logistiques, budg taires, etc.) et   multiplier les contacts aupr s des usagers afin qu'ils soient sensibilis s   payer les redevances y relatives. Auparavant, la coordinatrice du FNAAB, Mme Rose Ndayiragije, avait indiqu  que cette nouvelle l gislation contre le piratage culturel, est une garantie offerte dor navant aux artistes pour produire avec la conviction d' tre comp titifs. Mme Ndayiragije, qui est  galement pr sident de l'Amicale Sino-Burundaise (ASIBU), avait  mis l'espoir que l'OBDA, soit un cadre bien appropri  pour les ayants droit selon la vision d finie par l'Organisation Mondiale de la Propri t  Intellectuelle (OMPI). Non seulement, il est imp rieux qu'il y ait une forte repr sentation des artistes au sein de l'Office, a-t-elle insist , mais aussi l'instauration d'un pacte de confiance entre les autorit s et les ayants droit est n cessaire.